

Le conseil de la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean siège en séance ordinaire, ce 12 janvier 2026, à 19 h 30 à la salle du conseil.

Sont présents à cette séance: Mesdames Myriam Villeneuve, Caroline Dion ainsi que Messieurs Réjean Dallaire, Éric Fleury et Patrice Fillion

Sous la présidence de Monsieur Roger Villeneuve, maire.

La directrice générale /greffière-trésorière adjointe était présente.

2026-001

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Patrice Fillion, appuyé par Madame Caroline Dion et résolu à l'unanimité des conseillers que les ordres du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté.

2026-002

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 01 DÉCEMBRE 2025

Il est proposé par Madame Myriam Villeneuve, appuyé par Monsieur Réjean Dallaire et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal du 10 novembre 2025 tel quel.

COMPTE-RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE

2026-003

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE RÈGLEMENT 2026-01 FIXANT LES TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET LA TARIFICATION ANNUELLE POUR SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2026

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, Madame Caroline Dion donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil, pour adoption, du règlement 2026-01 fixant les taux de taxation foncière générale et la tarification annuelle pour les services municipaux pour l'année 2026.

Conformément à ce même article Madame Caroline Dion dépose le projet de règlement 2026-01.

FACTURES ET LISTE DES COMPTES POUR APPROBATION

Il est proposé par Monsieur Patrice Fillion, secondé par Madame Myriam Villeneuve, et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver; Les factures énumérées ainsi que la liste de comptes pour approbation qui leur a été remise au 8 janvier 2026.

Authen-Tic	Support informatique, mensualité	1 654.96 \$
Bell Canada	1 rang Dequen	259.99 \$
Bell Canada	Cellulaire	605.96 \$
Bell Canada	Téléphone public	114.97 \$
Bell Canada	Poste de pompage	131.86 \$
Beaulieu Totale	Central d'alarme	36.68 \$
Beneva	Mensualité assurance collective	1 753.21 \$
Cain Lamarre	Soutien juridique Guillaume Jonckheere	185.39 \$
Champigny Suzy	Ménage centre communautaire	610.00 \$
Environnement CA	Projet compensation faunique et suivi des travaux	1 782.11 \$
Ferme Alcasyl Enr.	Réparation tracteur	335.34 \$

Eurofins	Test eau potable	324.51 \$
Eurofins	Test eau usée	400.11 \$
Gagné Fernand	Desneigement des marches	340.00 \$
Garma Impression	Plaque conseiller	68.99 \$
Hydro Québec	Éclairage public	716.54 \$
Hydro Québec	Électricité Éclairage public	693.43 \$
Hydro Québec	Électricité 30 rue Martel	930.84 \$
Hydro Québec	10, rue du Collège	1 195.63 \$
Hydro Québec	Ch du Lac l'Abbé	31.90 \$
Hydro Québec	118 rue Principale	182.95 \$
Hydro Québec	11, rue du Collège	1 311.00 \$
Hydro Québec	1 rang Dequen	1 159.67 \$
Hydro Québec	33 rue Lamy	83.90 \$
Hydro Québec	57 rue Principale	65.24 \$
Hydro Québec	52 rue Principale	217.66 \$
Hydro Québec	53 rue Principale	115.59 \$
Mégaburo	Lecture de compteur	113.90 \$
Mallette Comptable	Audit (TECQ)	4 920.93 \$
Mallette Comptable	Préparation des rapports spéciaux (TECQ)	4 305.81 \$
Maxxum	Mise en place de la plateforme SAMI	2 288.00 \$
Novo SST	Frais gestion et de fonds défense	1 309.42 \$
Nutrinor Énergie	Huile à chauffage Caserne	656.81 \$
Nutrinor Énergie	Huile à chauffage Caserne	608.55 \$
PG Solutions	Migration Serveur Mega Gest	1 359.59 \$
Quotes Parts M.R.C.	Aménagement	3 074.68 \$
Quotes Parts M.R.C.	Code municipal	1 185.93 \$
Quotes Parts M.R.C.	Gestion des déchets	7 399.12 \$
Quotes Parts M.R.C.	Transports coll. Et Adapté	397.90 \$
Quotes Parts M.R.C.	Évaluation	4 199.80 \$
Quotes Parts M.R.C.	Mise en commun services	2 990.75 \$
Quotes Parts M.R.C.	Administration	4 033.70 \$
Quotes Parts M.R.C.	Sécurité incendie 2026	27 355.00 \$
Signalisation Lévis	Pencarte signalisation	2 338.82 \$
Villeneuve Roger	Chocolat MRC	41.37 \$
Yves Émond	Contrat ent. Ménager	475.00 \$
Total		84 363.51 \$

Salaires	
2025-12-04 \$	2 576.89
2025-12-11 \$	1 681.65
2025-12-18 \$	3 528.46
2025-12-25 \$	2 162.41
2025-12-31 \$	991.05
2026-01-08 \$	955.01

11 895.47 \$

Total

95 618.05 \$

Je soussignée, Hélène Vandal, directrice générale/greffière-trésorière adjointe, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-André dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Hélène Vandal

Directrice générale/greffière- trésorière-adjointe

2026-004

PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2026

Il est proposé par Madame Caroline Dion, appuyé par Monsieur Patrice Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale et greffière-trésorière adjointe, Hélène Vandal, soit et est autorisée à effectuer, lorsque requis, le paiement des comptes courants et incompressibles budgétés pour l'année 2026.

- Les dépenses inhérentes à l'application des conventions collectives ou reliées aux conditions de travail et autres avantages des employés et élus de la municipalité (contributions aux assurances, fonds de pension, rémunération, etc.) ;
- Les dépenses d'électricité et de chauffage ;
- Les dépenses de télécommunications lorsqu'un contrat a dûment été attribué par l'autorité compétente ;
- Toutes sommes dues par la municipalité à une autorité gouvernementale en vertu d'une disposition législative ou réglementaire ;
- Les quotes-parts des régies intermunicipales et des organismes supramunicipaux ;
- Les sommes dues en vertu d'une entente intermunicipale ;
- Les contrats de déneigement ou relatifs aux matières résiduelles accordées par la municipalité ;
- Les primes d'assurances ;
- Les frais reliés aux services de la Sûreté du Québec ;
- Les dépenses reliées au service de la dette (remboursement du capital et des intérêts);
- Le paiement d'emprunts déjà contractés par la municipalité.

2026-005

PRÊT D'ARGENT À LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LE RELAIS SAINT-ANDRÉ

ATTENDU QUE la Coopérative de solidarité le Relais Saint-André sollicite de la part de la Municipalité une aide financière de quinze mille dollars (15 000\$) pour l'achat d'équipement commercial ;

ATTENDU QUE conformément à l'article 91.1 de la *Loi sur les compétences municipales*, RLRQ c C-47.1, la Municipalité peut accorder une aide à une coopérative de solidarité qui s'est, par ses statuts, interdit d'attribuer une ristourne ou de verser un intérêt sur toute catégorie de parts privilégiées ;

ATTENDU QUE le Relais Saint-André confirme que ses statuts interdisent d'attribuer une ristourne ou de verser un intérêt sur toute catégorie de parts privilégiées ;

POUR TOUS CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Réjean Dallaire, appuyé par Monsieur Éric Flauray et résolu de consentir un prêt de 15 000\$ à la Coopérative de Solidarité Le Relais Saint-André, dont le solde sera payable en totalité le 13 juillet 2026;

QUE Monsieur Roger Villeneuve, maire et Madame Hélène Vandal, directrice générale et greffière trésorière adjointe soient autorisé à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de prêt avec les responsables du Relais Saint-André.

2026-006

DEMANDE D'ADHÉSION ANNUELLE – ADMQ

Il est préposé par Monsieur Patrice Fillion, appuyé par Madame Myriam Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande d'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2026 pour Madame Hélène Vandal au montant de 512\$ plus les taxes applicables pour les membres réguliers et au coût de 629.55\$ taxes incluses pour assurance juridique et programme d'aide aux membres.

2026-007

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CITÉ ÉTUDIANTE DE ROBERVAL

Il est proposé par Monsieur Réjean Dallaire, appuyé par Madame Caroline Dion et résolu à l'unanimité des conseillers de donner une aide financière de 100\$ à la Cité Étudiante de Roberval pour leur album de finissants.

2026-008

**ACCEPTATION OFFRE DE SERVICES – PLATEFORME SAMI – MAXXUM
GESTION D'ACTIFS**

CONSIDÉRANT QUE pour avoir accès aux différentes données du PIIRL, la Municipalité doit implanter la plateforme en gestion d'actifs, SAMI ;

CONSIDÉRANT QU cette plateforme permet de gérer les données reliées aux infrastructures de génie civil portant sur les actifs suivants : Chaussée, trottoir, piste et voie cyclable, ponceau, glissière de sécurité, panneau de signalisation, feux de circulation, éclairage de rue, conduite d'eau potable, boîte de service, poteau d'incendie, vanne, conduite d'égouts (sanitaire, pluvial, unitaire), regard, puisard, infrastructure ponctuelle et bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE la firme MAXXUM a fait parvenir, le 19 septembre 2025, une offre de services pour l'implantation de cette plateforme;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Domaine-du-Roy assume les frais pour la préparation de la donnée, pour le déploiement de la plateforme ainsi que pour la formation pour son utilisation afin de réduire le coût d'implantation des Municipalités;

CONSIDÉRANT QUE cette offre de service comprend la licence annuelle ArcGIS Creator (logiciel pour cartographie) qui sera utile au service d'urbanisme et aux travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services reçue est au montant de 1990.00\$ plus les taxes applicables pour la première année et que par la suite, des frais d'environ 1 300\$ sont à payer chaque année

PAR CONSÉQUENT Il est proposé par Madame Caroline Dion, appuyé par Monsieur Réjean Dallaire et résolu que ce conseil accepte l'offre de services de la firme MAXXUM pour l'implantation de la plateforme SAMI au coût de 1 990.00\$ plus les taxes applicables et autorise Madame Hélène Vandal, directrice générale adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité tout document en lien avec la plateforme SA.

2026-009

**PERMIS D'INTERVENTION – MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ
DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS**

Il est proposé par Madame Caroline Dion, appuyé par Monsieur Patrice Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers;

De signer le permis d'intervention numéro 6808-24-1006 est en vigueur pour la période suivante : 2026-02 à 2028-02 auprès du Ministère des Transports, de la Mobilité durable, pour des interventions autres que celle stipulées dans le permis, la procédure habituelle demeure toujours en vigueur.

D'autoriser Madame Hélène Vandal, directrice générale greffière trésorière adjointe, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-André le permis d'intervention.

2026-010

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 143 462\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2025 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par, Madame Caroline Dion appuyé par Monsieur Éric Fleury et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-André informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

2026-011

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Caroline Dion, et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20h03.

Roger Villeneuve
Maire

Hélène Vandal
**Directrice générale /greffière-
trésorière adjointe**

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je, Roger Villeneuve, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec